

Compte-rendu n° 2020.06 du conseil municipal du lundi 20 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt juillet, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 15 juillet 2020, s'est tenu à 19h en session ordinaire, sous la présidence de M. Christophe AUBERT, Maire.

Présents : Christophe AUBERT, Maire,
Éric GRAVIER, Agnès ARGENTIER, Patrick PELLORCE, Cécile NEYRAUD, Jean-Luc BISI,
Françoise MOREAU, adjoints au maire,
Pierre BALME, maire délégué Venosc et Marie-Hélène COING, maire délégué Mont de Lans,
Laurent GIRAUD, Anne MILLET, Paul VAN LEEUWEN, Enrica TASSO, Ugo MOUNIER, Céline VALETTE,
Fabien VEYRAT, Jocelyne MARTIN, André GARDEN, Stéphanie DEBOUT, Pascal ESPITALIER,
Angélique AGUILAR, conseillers municipaux.

Absente : Camille DURDAN

Pouvoirs : Delphine VAZEUX donne pouvoir à Jocelyne MARTIN

Secrétaires de séance : Françoise MOREAU et Marie-Hélène COING

Monsieur le maire ouvre la séance et après vérification du quorum qui est atteint, il propose la nomination des secrétaires de séance.

Delphine VAZEUX et Jean-Luc BISI soumettent leurs candidatures qui sont retenues.

Il informe l'assemblée avoir reçu la délégation de vote de Mme VAZEUX qui donne pouvoir à Mme MARTIN.

Il passe ensuite à l'ordre du jour.

Délibération 2020-073

Objet : Rapport DAL au concédant pour l'exercice 2018/2019

Fabien VEYRAT et Céline VALETTE ne prennent pas part au vote. Anne MILLET a quitté la séance et est absente au moment du vote.

L'assemblée décide d'approuver le rapport.

Délibération 2020-074

Objet : Tarifs publics DAL pour été 2020

Fabien VEYRAT et Céline VALETTE ne prennent pas part au vote et Madame Anne Millet est absente au moment de ce vote.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs.

Délibération 2020-075

Objet : Projet lac de la Mura – Avis à rendre sur la demande d'autorisation au regard des incidences environnementales

Après avoir entendu la synthèse des éléments qui composeront l'avis de la commune, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce projet.

Délibération 2020-076

Objet : Construction d'un centre d'entretien routier au hameau Le Garcin – convention de prise en charge des réseaux d'eau potable par le Département

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la signature d'une convention avec le Département.

Dossier : servitude de passage à donner à M. MONIER sur parcelle AD 379

Mme ARGENTIER demande à Monsieur le maire que ce point soit reporté pour permettre une étude plus approfondie. Monsieur le maire soumet ce report à l'assemblée qui l'accepte.

Délibération 2020-077

Objet : Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le coefficient 4 de l'IFCE pour les deux tours du scrutin des élections municipales de mars et juin 2020. Pour les prochaines élections, une nouvelle demande sera soumise à l'avis de l'assemblée.

Délibération 2020-078

Objet : Vote du compte administratif 2019 du budget principal

Mme. Cécile NEYRAUD présente le rapport et le compte administratif 2019

Le maire quitte la séance et sort de la salle pour faire approuver le compte administratif par l'assemblée délibérante.

Éric GRAVIER fait procéder au vote.

Décision du conseil municipal : approbation à l'unanimité.

Délibération 2020-079

OBJET : Budget principal – approbation du compte de gestion 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion susvisé.

Délibération 2020-080

Objet : Budget annexe de l'eau – vote du compte administratif 2019

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le Compte Administratif 2019 du Budget de l'Eau.

Mme. Cécile NEYRAUD présente le rapport et le compte administratif 2019

Le maire a quitté la séance et est sorti de la salle.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif susvisé.

Délibération 2020-081

Objet : Budget annexe de l'eau – approbation du compte de gestion 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'arrêter le compte de gestion susvisé.

Pour les deux derniers points inscrits à l'ordre du jour :

- adhésion annuelle à l'association des maires ruraux de l'Isère
- adhésion annuelle à l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne,

Monsieur le maire propose à l'assemblée de les reporter pour avoir le temps de la réflexion.

Le conseil municipal accepte de différer ce vote.

L'ordre du jour achevé, Monsieur le maire lève la séance à 21h25



Le Maire, Christophe AUBERT